

Trente-quatrième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 15^e jour de janvier 2001 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette C.-Thibodeau, Nicole Devost, Josiane Fabry, Magda Farès, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Yvon Pineault et Micheline Sauvé.

Madame et monsieur les commissaires-parents : Cyrille Cliche et Lynda Tessier.

Madame la commissaire Ghislaine Gasper se joint à la réunion à 20 h.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur des Services de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;
Monsieur Michel G. Desrochers, secrétaire général;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur André Racine, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;
Madame Suzanne Tremblay, directrice du Service de l'enseignement aux jeunes;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absences: Messieurs les commissaires : Luc Mercier et Claude St.Pierre.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Nicole Mongeon, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 01.01.15
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

- 08.4 Nomination au poste de directeur du Service des ressources humaines
- 12.1 Participation de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à l'émission télévisée « Salut Bonjour »
- 12.2 Sondage du Comité de parents

ORDRE DU JOUR

- 01. Présences et ouverture de la séance
- 02. Adoption de l'ordre du jour
- 03. Période de questions du public
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 11 décembre 2000 (document SG 01.01.15-04.1)
✍ Suivi au procès-verbal

- 04.2 Correspondance :
 - ~~///~~ De monsieur André Boisclair, ministre de la Solidarité sociale et leader adjoint du gouvernement : Année internationale des bénévoles 2001
 - ~~///~~ De monsieur François Legault, ministre d'état à l'Éducation et à la Jeunesse : La place de la religion à l'école publique : une réalité adaptée aux attentes de la population québécoise
- 04.3 Consultation sur l'avenir de la langue française au Québec
- 04.4 Modification de l'acte d'établissement de l'école Joseph-Amédée-Bélanger
- 05.1 Adoption de la politique d'admission et d'inscription des élèves pour l'année scolaire 2001-2002
- 06.1 Entente de partenariat pour le cours de conduite de camions (DEP 5143) (document EA 01.01.15-06.1)
- 08.1 Démissions
- 08.2 Retraite progressive
- 08.3 Modification de résolutions
- 08.4 Nomination au poste de directeur du Service des ressources humaines
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 6 décembre 2000 (document RF 2001.01.15-09.1)
- 09.2 Prolongement de l'entente de services bancaires
- 10.1 Adjudication de contrats :
 - 10.1.1 Équipements informatiques # 3 (document RM 01.01.15-10.1.1)
 - 10.1.2 Transport spécial « berlines » (document RM 01.01.15-10.1.2)
 - 10.1.3 Matériel électrique (document RM 01.01.15-10.1.3)
 - 10.1.4 Fournitures de bureau (document RM 01.01.15-10.1.4)
 - 10.1.5 Économie d'énergie, évaluation des candidatures
- 11. Commissaires-parents
- 12. Autres sujets :
 - 12.1 Participation de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à l'émission télévisée « Salut Bonjour »
 - 12.2 Sondage du Comité de parents
- 13. Levée de la séance

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 11 DÉCEMBRE 2000 (Document SG 01.01.15-04.1)

HR 01.01.15
002

Il est proposé par monsieur Gilles Loisele :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2000, tel que déposé.

Adopté unanimement.

~~///~~ SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 11 décembre 2000.

04.2 CORRESPONDANCE

- ~~LES~~ De monsieur André Boisclair, ministre de la Solidarité sociale et leader adjoint du gouvernement : Année internationale des bénévoles 2001.
- ~~LES~~ De monsieur François Legault, ministre d'état à l'Éducation et à la Jeunesse : La place de la religion à l'école publique : une réalité adaptée aux attentes de la population québécoise.
- ~~LES~~ Du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières : Résolution d'appui à la demande du Conseil d'établissement de l'école des Prés-Verts eu égard au transport des élèves de Saint-Luc.
- ~~LES~~ De madame Annick L'Écuyer, parent : Lettre de plainte eu égard aux services professionnels rendus à son fils.

04.3 CONSULTATION SUR L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

HR 01.01.15
003

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'adopter, sur recommandation du comité formé de membres du Conseil des commissaires, la position de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec.

De transmettre à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), la position de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec.

Adopté unanimement.

04.4 MODIFICATION DE L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE JOSEPH-AMÉDÉE-BÉLANGER

Considérant l'article 39 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., ch. 1-13) qui stipule :

« L'école est établie par la commission scolaire.

L'acte d'établissement indique le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles mis à la disposition de l'école et l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense. »

Considérant la résolution EB-00-11-21-03 C.E. du Conseil d'établissement de l'école Joseph-Amédée-Bélanger adressée à la Commission scolaire, qui demande une modification aux locaux mis à la disposition de l'école;

HR 01.01.15
004

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

De modifier, à l'acte d'établissement de l'école Joseph-Amédée-Bélanger, les locaux mis à la disposition de ladite école.

De : Tous les locaux de cet immeuble sont mis à la disposition de l'école, à l'exception des locaux suivants : C-S 001 à C-S 012 et C-2 001 à C-2 016

À : Tous les locaux de cet immeuble sont mis à la disposition de l'école.

Adopté unanimement.

05.1 ADOPTION DE LA POLITIQUE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2001-2002

Monsieur André Racine, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes, dépose et commente le « Projet » de politique d'admission et d'inscription des élèves (EJP 01) pour l'année scolaire 2001-2002.

HR 01.01.15
005

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que soit adopté le projet de politique d'admission et d'inscription des élèves (EJP 01) pour l'année scolaire 2001-2002, avec la correction suivante :

Au point 9.4 Le déplacement d'un élève :

Que les critères c) et d) de l'article 9.4.1 soient inversés pour se lire comme suit :

- c) l'élève s'étant prévalu de l'option « choix d'école »;
- d) l'élève dont les parents n'ont pas respecté les échéances du 1^{er} avril ou du 15 mai (art. 7.7) en appliquant l'inverse de l'ordre chronologique des demandes d'admission et d'inscription.

Adopté unanimement.

06.1 ENTENTE DE PARTENARIAT POUR LE COURS DE CONDUITE DE CAMIONS (DEP 5143) Document EA 01.01.15-06.1

Considérant que la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord offre un cours de conduite de camions (DEP 5143);

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières reconnaît l'expertise de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord dans le secteur transport et que cette dernière est autorisée à la carte des enseignements professionnels pour le programme de conduite de camions (DEP 5143);

Considérant que la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord reconnaît la possibilité de dispenser un cours de conduite de camions (DEP 5143) dans le milieu desservi par la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant que le secteur du transport routier est un secteur important dans l'économie de notre région;

Considérant un besoin accru de main-d'œuvre spécialisée dans le domaine de la conduite de camions;

Considérant la commande de formation de la part des employeurs de notre région;

Considérant l'appui manifesté par Emploi-Québec ainsi que le Centre local de développement du Conseil économique du Haut-Richelieu à poursuivre une démarche menant à une formation de conduite de camions dans notre territoire;

Considérant qu'il est de l'intérêt de la clientèle ainsi que des deux parties d'agir en partenariat dans la prestation de ce service de formation;

Considérant l'entente intervenue avec Carrière Bernier pour l'utilisation du circuit de pratique, entente qui dérogerait à la politique d'acquisition de biens et services.

HR 01.01.15
006

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accepter le protocole d'entente entre la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

D'autoriser le directeur général à signer :

~~LES~~ l'entente intervenue entre la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

~~LES~~ l'entente intervenue entre Carrière Bernier et la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté unanimement.

08.1 DÉMISSIONS

HR 01.01.15
007

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Pierre Dupuis, appariteur à l'école Marguerite-Bourgeoys, soit acceptée à compter du 1^{er} mars 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.01.15
008

Il est proposé par monsieur Gilles Loiseau :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame Carole Arbour-Carignan, surveillante d'élèves 15 heures et moins/semaine à l'école Saint-Vincent, soit acceptée à compter du 1^{er} octobre 2000.

Adopté unanimement.

08.2 RETRAITE PROGRESSIVE

HR 01.01.15
009

Il est proposé par madame Magda Farès :

Qu'une retraite progressive soit accordée à monsieur Gilles Véronneau, enseignant à l'école Chabanel, selon les modalités définies ci-après :

~~LES~~ plan de trois ans, soit du 8 janvier 2001 au 30 décembre 2003;

~~LES~~ pourcentage du traitement : 75 %.

Adopté unanimement.

08.3 MODIFICATION DE RÉOLUTIONS

HR 01.01.15
010

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

Que la résolution HR 99.03.15-021 soit modifiée en changeant la date de début du congé sans traitement de madame Monique Bourdeau, conseillère en gestion de personnel. Que la date de début soit le 27 octobre 1999 au lieu du 20 septembre 1999.

Adopté unanimement.

HR 01.01.15
011

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la résolution HR 00.12.11-014 soit modifiée en changeant l'école d'affectation de madame Lyne Paradis. Que l'école d'affectation soit l'école Saint-Blaise au lieu de l'école Aux-Quatre-Vents.

Adopté unanimement.

08.4 NOMINATION AU POSTE DE DIRECTEUR DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

HR 01.01.15
012

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que le Conseil des commissaires suspende ses travaux afin de siéger à huis clos. Il est 20 h 40.

Adopté unanimement.

HR 01.01.15
013

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que le Conseil des commissaires reprenne ses travaux en assemblée publique. Il est 20 h 50.

Adopté unanimement.

HR 01.01.15
014

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que, sur recommandation unanime du comité de sélection, madame Danielle Beaumont, directrice à l'école Marie-Rivier, soit nommée à compter du 16 janvier 2001, au poste de directrice du Service des ressources humaines.

Que, conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, elle soit soumise à une période de probation d'un an.

Adopté unanimement.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 6 DÉCEMBRE 2000 (Document RF 2001.01.15-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 6 décembre 2000, pour un montant de 2 856 646,39 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Andrée Bouchard.

09.2 PROLONGEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICES BANCAIRES

Considérant que l'entente bancaire avec la Banque Nationale du Canada s'est terminée le 31 octobre 2000;

Considérant le résultat favorable des négociations de gré à gré, préalablement autorisées par le Conseil des commissaires;

HR 01.01.15
015

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

D'accepter la recommandation de monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières, de reconduire intégralement les termes et conditions contenus dans l'offre de services faite en date du 4 mai 1998 ainsi que l'amendement du 6 mai 1998 et ce, jusqu'au 31 décembre 2002, en modifiant le terme « Accès Plus » pour le terme « Acceptation de Banque ».

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer, au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, le renouvellement de cette entente de services.

Adopté unanimement.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS :

10.1.1 ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES # 3 (Document RM 01.01.15-10.1.1)

HR 01.01.15
016

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'octroyer aux plus bas soumissionnaires conformes, les contrats pour la fourniture d'équipements informatiques :

- ~~///~~ Informatique D.B.D. Inc., au montant de 9 544,86 \$ (taxes incluses);
- ~~///~~ Compu-Redi, au montant de 4 254,77 \$ (taxes incluses);
- ~~///~~ IBG, au montant de 174 125,99 \$ (taxes incluses).

Adopté unanimement.

10.1.2 TRANSPORT SPÉCIAL « BERLINES » (Document RM 01.01.15-10.1.2)

HR 01.01.15
017

Il est proposé par madame Magda Farès :

De ratifier l'adjudication de contrat de berlines, pour les circuits 606, 608, 611, 612, 613, 617 et 627 à la firme Taxi Pro St-Jean au montant de 40 884,20 \$ (taxes en sus), pour la période du 9 janvier 2001 au 22 juin 2001, soit 106 jours.

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer les contrats afférents.

Adopté unanimement.

10.1.3 MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (Document RM 01.01.15-10.1.3)

HR 01.01.15
018

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'octroyer aux plus bas soumissionnaires conformes, les contrats pour la fourniture de matériel électrique, selon la liste de prix soumise :

- ~~///~~ Gescan div. Sonepar;
- ~~///~~ Dubo Électrique Ltée;
- ~~///~~ Wesco div. Westinghouse;
- ~~///~~ Nedco div. Westburne.

Adopté unanimement.

10.1.4 FOURNITURES DE BUREAU (Document RM 01.01.15-10.1.4)

HR 01.01.15
019

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

D'octroyer aux plus bas soumissionnaires conformes, les contrats pour les fournitures de bureau selon la liste de prix soumise:

- ~~///~~ Librairie du Richelieu;
- ~~///~~ Boulevard Produits Bureau.

Adopté unanimement.

10.1.5 ÉCONOMIE D'ÉNERGIE, ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Suite à la recommandation du comité de sélection;

HR 01.01.15
020

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

De retenir les firmes suivantes :

- ~~///~~ Écosystem
- ~~///~~ Honeywell Limitée
- ~~///~~ Société de Contrôle Johnson Limitée

pour déposer à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, une proposition basée sur l'analyse des bâtiments sélectionnés et de leurs systèmes.

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES-PARENTS

Monsieur Cyrille Cliche dépose et commente la résolution # 052-2000/01, concernant le dossier de la tarification des dîneurs.

12. AUTRES SUJETS :

12.1 PARTICIPATION DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR À L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE « SALUT BONJOUR »

Monsieur Pierre Buisson informe les membres du Conseil des commissaires, que l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur sera reçue à l'émission télévisée « Salut Bonjour » le 16 janvier 2001.

Madame Thérèse Lasnier demande que des félicitations soient adressées à la direction, à l'équipe-école de même qu'aux élèves, pour la réalisation de « leur grand chef d'œuvre ».

12.2 SONDAGE DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Pierre Buisson informe les membres du Conseil des commissaires que le Comité de parents procédera à une consultation auprès des parents, sur la tarification des dîneurs.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 01.01.15
021

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que l'assemblée soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL